

# Contrat d'éducation canine, adhésion année 2025

Dans un souci de clarté, nous trouvons utile de préciser quelques points de notre règlement intérieur:

1) Votre responsabilité civile pourrait être engagée si des événements fortuits liés à votre chien se produisaient avec des tiers et leurs biens.

2) Comme vous le savez, les acteurs et intervenants étant l'animal et le maître, il nous faut tenir compte des limites et particularités de chacun. Aussi, nous vous saurons gré de ne pas exiger de nous une obligation de résultat futur.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous remercier de la confiance que vous accordez à notre centre, pour résoudre vos problèmes ou parfaire vos rapports avec votre animal.

## Conditions de travail :

Le centre canin met à votre disposition son parcours d'agility dans une tranche horaire du lundi au samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 8h30 à 12h.

Le parcours sera praticable sur une durée de 8 mois (pendant les mois d'hiver nous ne sommes pas dans l'obligation de tenir le parcours accessible décembre, janvier, février et mars (il pourrait être fermé.)

Le Centre canin de Haute Tarentaise se réserve le droit de modifier ces horaires sans préavis en fonction des conditions atmosphériques.

## Tarifications :

<b>Forfait 2025 Education, Agility</b>	<b>450€/année</b>	<b>Carte adhérent à l'année Travail autonome sur le parcours , Séance de travail collective</b>
<b>Education Agility, + Pension éducative</b>	<b>695/année</b>	<b>Carte adhérent à l'année Travail autonome sur le parcours, Séance de travail collective Support de la vie de chenal apprentissage de la rupture avec la maitre, travail de confiance gestion des émotions Périodes définies en accord avec l'éducateur</b>
<b>Cours collectif à la séance</b>	<b>39€50 la séance</b>	<b>Cours lors des séances de travail programmées en cours collectif</b>
<b>Cours individuel</b>	<b>78.50€ la séance</b>	<b>Cours individuel : prise de contact, évaluation, analyse de comportement, élaboration des conduites à tenir</b>
<b>Forfait Travail</b>	<b>350€</b>	<b>10 séances de travail collectives pour la saison 2025 toutes activités confondues (Agility+Education) A faire sur 6 mois</b>
<b>utilisateur du terrain indépendant</b>	<b>120€</b>	<b>Cotisation annuel pour l'utilisation du terrain de travail à la pratique de l agility, travail divers d'éducation, pour 1 équipe (1 chien 1 maitre)</b>

*L'achat régulier de nourriture ouvre une carte de fidélité : Pour 9 sacs achetés, le 10ème est gratuit sur la gamme Pro Plan et la gamme Nutrivet. (La sacherie pro plan étant de 18kg contre 14kg dans le commerce, pour un prix équivalent, l'économie réalisée est de 15%)*

## Renseignements :

NOM du propriétaire .....

TEL .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: ..... Mail .....

Nom du chien: .....

Race: .....

Age : .....

Numéro de tatouage.....

sexe ..... si femelle dates des dernières chaleurs ... /...../20.....

Observations:.....

.....

.....

Choix sur la modalité règlement avec retour du contrat :.....

.Signature client